«Je suis disposé à signer cet accord. Je suis absolument ravi que le Québec soit rentré au bercail. Il faudrait toutefois reconnaître un statut spécial à l'Île-du-Prince-Édouard.» Je suis persuadé que le sénateur Rossiter est d'accord.

J'ajouterai ceci: «Revenons au bon vieux temps, à l'époque où les inspecteurs fédéraux inspectaient gratuitement les pommes de terre produites par les agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard, et ainsi à la façon dont les choses se font depuis la Confédération, c'est-à-dire en supprimant les droits exigés au titre de l'inspection.»

Enfin, je dirais: «Peut-être que nous devrions aussi cesser d'exiger de ces pauvres producteurs de pommes de terre des droits pour le dragage des ports en hiver pour leur permettre de vendre leur produit en Afrique ou en Amérique du Sud. Ces droits sont exigés depuis deux ans et je pense que nous pourrions en revenir aux méthodes utilisées depuis la Confédération, et cesser de les exiger.

Après avoir fait tout cela, nous pourrions enfin nous retrouver sur un pied d'égalité avec le reste du pays. Toutefois, depuis, le 1,05 milliard de dollars sont probablement déjà épuisés, et nous devrions alors en réclamer davantage. Personnellement, je voudrais que l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve en arrivent pratiquement au point où elles pourraient entamer le dialogue avec les autres provinces sur un pied d'égalité. D'où les problèmes dont vous vous en doutez bien, monsieur le ministre.

Honorables sénateurs, je voudrais saisir le ministre d'un autre argument. Monsieur le ministre, en votre qualité de ministre, vous savez que beaucoup de sénateurs connaissent à fond la région de l'Atlantique. Les sénateurs Macquarrie, Phillips, Rossiter, Doody, Rowe, MacEachen, Thériault et d'autres sont originaires des provinces de l'Atlantique. Vous pourriez peut-être constituer un comité composé de la région de l'Atlantique, lesquels vous aideraient à décider de la meilleure façon d'aider la région à s'épanouir. Vous pourriez peut-être mettre à profit tous ces cerveaux, toutes ces capacités et toutes ces énergies regroupés au Sénat pour vous aider à développer la région de l'Atlantique et ainsi montrer aux Canadiens que le Sénat vous accorde tout son appui pour ce qui est d'assurer la prospérité de la région. Avec pareil appui, et avec le sénateur Phillips et le sénateur Doody défendant votre cause au Cabinet en tant que ministre sans portefeuille pour répondre aux autres sénateurs, je pense que, ensemble, nous pourrions réaliser quelque chose pour la région de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'honorable Pierre De Bané: Honorables sénateurs, je voudrais féliciter notre collègue, le sénateur Lowell Murray, leader du gouvernement au Sénat, pour les nouvelles fonctions qui lui sont confiées. Je ne doute pas que, grâce à ses immenses talents et son dévouement pour les provinces de l'Atlantique, il voudra faire tout ce qu'il peut pour réduire les disparités.

Je voudrais quand même lui poser certaines questions. Premièrement, est-ce qu'il pense réellement qu'un budget d'environ 200 millions de dollars par année, qui représente moins de un cinquième de 1 p. 100 des déboursés de l'Etat par année, va réellement aider à réduire les disparités régionales?

[Le sénateur Bonnell.]

Deuxièmement, est-ce que le sénateur Murray peut nous dire quels sont les objectifs du gouvernement? Est-ce qu'on veut réduire les disparités de 20 p. 100 au cours des 10 ou des 25 prochaines années? Est-ce qu'on veut réduire les disparités de 30 p. 100 au cours d'un certain horizon? A mon avis, c'est essentiel de le savoir si on veut réellement mesurer l'efficacité de ce nouvel organisme du gouvernement fédéral.

Finalement, je voudrais lui rappeler que tout effort qu'il pourra entreprendre pour réduire les disparités régionales sera vain, à moins qu'il y ait un organisme qui aille également coordonner les activités des autres ministères du gouvernement fédéral qui contrôlent plus de 99 p. 100 du budget, les 30 autres ministères qui dépensent au-delà de 110 milliards de dollars par année. Il est absolument essentiel pour que ses efforts soient couronnés de succès, qu'il puisse également avoir l'autorité de coordonner l'activité des autres ministères. Alors, voilà quelques-unes des réflexions préliminaires que j'aimerais adresser, avec mes félicitations, au sénateur Murray. Merci.

• (1430)

[Traduction]

RÉGIE INTÉRIEURE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DES 16° AU 28° RAPPORTS DU COMITÉ

L'honorable Guy Charbonneau, président du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, présente les 16° au 28° rapports du comité approuvant les budgets des comités suivants:

- 16° Agriculture et forêts;
- 17^e Banques et commerce;
- 18e Énergie et ressources naturelles;
- 19e Pêches
- 20° Affaires étrangères;
- 21° Affaires juridiques et constitutionnelles;
- 22° Finances nationales:
- 23° Langues officielles;
- 24° Règlements et autres textes réglementaires;
- 25° Affaires sociales, sciences et technologie;
- 26° Affaires sociales, sciences et technologie;
- 27° Règlement et procédure;
- 28° Règlements et autres textes réglementaires.

(Le texte des rapports figure en annexe A, p. 1187.)

(1440)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ces rapports?

(Sur la motion du sénateur Frith, l'étude des rapports est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

LANGUES OFFICIELLES

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU 3° RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Dalia Wood: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité mixte permanent des langues officielles. Je demande que le rapport soit